

Formateur :

La formation est dispensée par un formateur ayant les compétences pédagogiques et techniques en électrotechnique ainsi qu'une connaissance approfondie de la norme NFC 18-510. Possédant une expérience professionnelle sur les ouvrages, les installations et équipements électriques.

Durée, lieu et nombre de stagiaire :

- 28h00 soit 4 jours de formation.
- Dans l'entreprise (en intra-entreprise) ou dans nos locaux (en inter-entreprise).
- Groupe de 1 à 10 stagiaires.

Public et pré-requis :

- Avoir des connaissances sur les lois de l'électrotechnique.
- Possède une expérience professionnelle minimale de 3 ans.
- Une compétence de base en prévention.
- Etre à jour de son habilitation électrique.

Objectifs :

- Donner aux participants la capacité d'animer des formations aux risques électriques dans l'entreprise pour les nouveaux entrants ou pour le recyclage des salariés déjà formés.
- Former le personnel à la prévention des risques électriques défini par la norme NFC 18-510 en les rendant aptes à veiller à leur propre sécurité et à celle du personnel placé éventuellement sous leurs ordres.
- Évaluer la compétence du personnel formé pour donner un avis sur le niveau d'habilitation à délivrer.

Méthodes pédagogiques :

- Exposés étayés par des diaporamas illustrés.
- Présentation des outillages divers.
- Etude de cas et exercices pratiques.
- Exposés par les apprenants, travail en groupe.

Moyens pédagogiques :

Support par vidéo projecteur, photos pour les analyses du risque électrique.
Différents équipements de protection individuels et collectifs, platine d'exercices.
QCM de validation de la partie théorique et grille de validation de la partie pratique.

Validation de la formation :

La validation des connaissances et savoirs faire de l'apprenant permet :

- de vérifier et de compléter ses savoirs.
- de valider sa capacité à expliquer les prescriptions de sécurité dans son environnement de travail.
- Test de contrôle des connaissances.
- Présentation à tour de rôle par les participants de modules de formation.
- L'alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles, de travaux en groupe, permet de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

Matériel à prévoir par l'apprenant :

- Ordinateur portable avec accès internet.
- Clef USB.
- Recueil d'instructions de sécurité électriques pour les ouvrages UTE C 18 510.1 édition 2012.

Avis après formation :

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera délivré.

Programme :

- Les dangers de l'électricité.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les régimes de neutre.
- Les principes généraux de la prévention à appliquer au cours d'une OPERATION électrique.
- Les textes réglementaires.
- Les classes de matériel et les indices de protection.
- Les EPI et EPC.
- Les ZONES D'ENVIRONNEMENT et leurs limites.
- Définition des symboles d'HABILITATION et les rôles de chacun.
- Les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (CONSIGNATION, MISE HORS TENSION, ...) et le déroulement des OPERATIONS de VERIFICATION D'ABSENCE DE TENSION (VAT).
- Les documentations réglementaires.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel et en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.
- Mise en place d'un QCM.
- Exercices pratiques sur platines ou en situation de travail sur site.
- Présentation à tour de rôle par les apprenants d'un module de formation.

Accessibilité aux personnes handicapées :

Afin de pouvoir accueillir dans les meilleures conditions des publics en situation de handicap, nous louons des locaux répondant aux exigences d'accessibilité de personnes en situation de handicap. Vous pouvez nous contacter afin d'adapter la prestation en fonction du handicap du bénéficiaire. Pour cela, nous pouvons contacter le réseau de partenaires, experts, acteurs du champ du handicap.